

STRATÉGIES DE LA RUE

Les manifestations en France

Olivier Fillieule

PRESSES DE SCIENCES PO

Olivier Fillieule

Stratégies de la rue

Les manifestations en France

1997



SciencesPo.
Les Presses

Présentation

Qui manifeste en France, pourquoi et sous quelles bannières ? Quelle est la place du recours à la rue parmi les formes classiques de la participation politique ? Quel sens donner à la violence qui, parfois, accompagne la protestation ? Par quels moyens le pouvoir politique et les forces de police essaient-ils de concilier le droit de manifester avec le maintien de l'ordre public ? Autant de questions auxquelles ce livre cherche à répondre

Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN PDF WEB : 9782724680935

ISBN papier : 9782724607074

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



www.centre nationaldulivre.fr



SciencesPo.
Les Presses

Table

Pages des début

Remerciements

Introduction

Chapitre 1. La dynamique de l'action manifestante

Action collective, protestataire et manifestante

Contextes et action manifestante

Séries longitudinales, contextes d'action et situations d'interaction

Chapitre 2. Morphologie de la manifestation

Le temps social de la manifestation

Une interpellation directe du politique

La violence dans les manifestations

Chapitre 3. Retour sur la participation politique

La participation politique revisitée

Le continuum de la participation politique

Violence et participation politique

Chapitre 4. Changement d'ère ou illusion d'optique ?

Qui descend dans la rue ?

Le mythe du spontané et de l'inorganisé identité et concentration des entrepreneurs de mobilisation

Les litanies du malheur. réclamer, s'opposer, pour soi et pour les autres

Chapitre 5. Action manifestante et vie politique

Les stratégies des groupes contestataires

Interdépendance des mouvements et du politique

Chapitre 6. Tenir la rue

Les forces de maintien de l'ordre

Fondements de la doctrine du maintien de l'ordre

Chapitre 7. Perceptions et gestion de l'ordre public

La perception des manifestants par les forces de police et l'autorité politique

Un maintien de l'ordre sous haute surveillance

Conclusion

Annexe 1. Archives policières et séries d'événements

Le choix des sources

Codage et traitements des événements

Validité et sélectivité des sources

Annexe 2. Les archives du service central des CRS

Annexe 3. Les données de sondage dans les manifestations

Méthodes d'administration des questionnaires

Fiche technique des trois enquêtes

Bibliographie

Liste des abréviations

Pages des fin

Pages des début

Remerciements

Cet ouvrage constitue la version allégée et remaniée d'une thèse pour le doctorat en science politique, menée sous la direction de Pierre Favre et soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris.

Je tiens tout particulièrement à remercier Pierre et Monique Favre pour leur chaleureuse amitié, leur constant soutien. Par tout ce qu'il leur doit, ce livre est aussi un peu le leur. Mes remerciements vont également à tous ceux qui, à différentes étapes de la recherche, ont bien voulu me faire part de leurs commentaires, même si je n'ai pas toujours pu ou voulu en tenir compte : Philippe Braud, François Chazel, Donatella Della Porta, Michel Dobry, Fabien Jobard, Jean Leca, Nonna Mayer, Michel Offerlé, Cécile Péchu, Catherine Polac, Christopher Rootes, Sidney Tarrow et Charles Tilly.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui du CEVIPOF où j'ai été allocataire de recherche, de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure pour l'ouverture des sources policières et des Presses de Sciences Po dont le professionnalisme doit tant à Mireille Perche et à Dominique de Fleurian. À tous, merci, sans oublier Guy Michelat qui m'a si gentiment ouvert ses archives photo.

Enfin, un hommage tout particulier à Yves Meny et à l'équipe du centre Schuman pour leur accueil à l'Université européenne de Florence, accueil qui m'aura permis d'écrire ce livre dans des conditions exceptionnellement favorables.

Introduction

« Il ne faut qu'un jour pour remettre en place des milliers de pavés... [...] et alors... va, enthousiaste poète-artiste... et tâche de deviner qu'une révolution a passé par là. »

Alexandre Dumas.

« Quoi qu'il en sorte, demain ne sera plus comme avant. Il faudra du respect. »

Un agent gréviste de la RATP, propos rapporté par *Le Monde* (12 décembre 1995).

Le 9 janvier, à 10 heures, à l'appel de l'association *Résistance fiscale*, onze personnes se sont présentées devant la Direction départementale pour déposer trois dossiers de défense des contribuables auprès du directeur de ce service et en discuter. Les grilles sont restées fermées. Le responsable de l'association, après avoir pris la parole avec un portevoix, a déposé les trois dossiers dans la boîte aux lettres et les manifestants ont quitté les lieux sans incidents.

Le 7 avril, à 8 heures, environ trois cents ouvriers ont parcouru en cortège les artères du centre-ville et se sont rendus devant le siège de l'union patronale. Les manifestants ayant réussi à forcer en la poussant la grille de l'union patronale, la police urbaine a immédiatement pris position devant le bâtiment afin d'en empêcher l'accès. Les manifestants ont alors repris leur marche en direction de la préfecture où une délégation a été reçue par le chef de cabinet. À sa sortie, la délégation a rendu compte et les manifestants ont regagné leur lieu de travail.

Après avoir reconduit leur mouvement de grève, vendredi à 6 heures du matin, quelque 4 000 mineurs ont décidé de se réunir comme la veille devant la direction générale de l'entreprise. Un peu après 7 heures, près d'un millier d'entre eux, masqués et armés de manches de pioche, de boulons et de flexibles, de câbles en acier de 2 mètres de long, se sont heurtés à deux compagnies de CRS (200 hommes) et cinq escadrons de gendarmes mobiles (500 hommes). Les premiers jetant toutes sortes de projectiles, les seconds répliquaient par des tirs intensifs de grenades lacrymogènes et de grenades offensives. Les premières charges des CRS ont fait quelques blessés parmi les mineurs obligés de se replier. Mais une fois regroupés, ils chargeaient à leur tour en jetant des cocktails molotov et des pétards explosifs sur le bâtiment de la direction. Plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés aux différents étages. Les véhicules des sapeurs pompiers, bloqués par les manifestants, ne pouvaient intervenir. En fin d'après-midi, l'intersyndicale qui négociait à la préfecture depuis le matin a demandé aux grévistes de rentrer chez eux « en raison du grand nombre de blessés », tout en les appelant à poursuivre le mouvement dès lundi. Au total, la journée se solde par une cinquantaine de blessés dont deux graves, un gendarme touché au thorax et un mineur qui a perdu un œil. La veille, les heurts avaient déjà fait vingt-huit blessés.

Trois brefs récits de manifestations qui, au-delà de tout ce qui les différencie, ont pour trait commun de n'avoir laissé d'autres traces que le souvenir qu'en ont les protagonistes et, parfois, quelques lignes dans la presse locale ou nationale. Pourtant, chaque année, plus de dix mille manifestations se déroulent ainsi en France, regroupant parfois une dizaine de participants, d'autres fois plusieurs milliers, qu'ils soient pacifiques ou violents. Aussi bien, des milliers de fonctionnaires de police (sécurité publique et CRS) et de gendarmes mobiles ont pour mission, journalièrement, d'encadrer ces actes de protestation dans le respect de l'ordre public. C'est à l'analyse de ces milliers d'événements que nous convions ici le lecteur, à partir de sources pour la première fois explorées : les archives du service central des CRS, de la préfecture de police de Paris et des commissariats centraux de deux grandes villes de province, Marseille et Nantes.

Longtemps, la science politique n'a pas jugé bon d'intégrer l'analyse

de l'action protestataire dans les analyses de la participation des citoyens à la politique. Cette réticence trouve son origine dans la théorie prescriptive de la démocratie représentative, laquelle est au fondement de nos sociétés occidentales développées^[1]. Selon les conventions de la démocratie représentative, en effet, les demandes sociales ne sauraient s'exprimer directement et doivent passer par un ensemble de filtres dont le vote constitue l'élément clé. Celui-ci doit non seulement permettre à tout électeur d'exprimer souverainement ses volontés et ses aspirations, mais aussi de les faire porter par les élus. De leur côté, les électeurs et les candidats battus doivent faire preuve de *patience civique*^[2] et attendre que le sort électoral se renverse pour faire triompher leur conception du gouvernement des hommes. Autre convention majeure, les aspirations et les intérêts de chacun peuvent, et doivent, se rassembler au sein de quelques grandes configurations de partis stables à travers le temps. Ces agents de médiation institutionnels (auxquels s'adjoignent les syndicats et les groupes d'intérêts) ont pour fonction de former, d'encadrer et de structurer les opinions. Ils ont donc un rôle de traduction des demandes en termes politiques et d'euphémisation des affrontements sociaux-économiques^[3]. Enfin, l'on tient pour acquis que les minorités trouveront toujours à s'exprimer dans une société politiquement concurrentielle, les groupes institués ayant toujours intérêt, à un moment ou à un autre, à prendre en charge les demandes minoritaires pour augmenter leur crédit. Cette dernière convention est à la base des théories pluralistes pour lesquelles, sur la plupart des questions mises sur agenda, des coalitions successives l'emportent tour à tour en fonction de l'intensité de leurs intérêts pour les questions en cause et de leur capacité à négocier avec d'autres groupes. La politique se ramène alors à un processus d'échange et d'équilibre entre les groupes (le *log-rolling*)^[4]. Dans le cadre de cette architecture théorique, le fait de *descendre dans la rue* ne peut qu'apparaître comme un moyen illégitime d'expression, comme un court-circuit des canaux traditionnels de la représentation des intérêts. Tout autre moyen d'expression que le vote étant l'effet de groupes restreints, il ne saurait s'imposer aux autres étant donné qu'il n'exprime pas un consensus général. Giovanni Sartori défend ce point de vue sans ambiguïté :

« En dehors des élections, les voix qui se font entendre sont celles des minorités ou des élites ; ce sont les voix d'une portion, généralement infime, du peuple. Et même des millions de manifestants ne sont pas le peuple (tant que beaucoup d'autres millions restent silencieux). La marche sur Rome de Mussolini en 1922 a certainement mobilisé beaucoup de gens ; elle était moins imposante que beaucoup d'autres manifestations de ces dernières décennies ; de plus elle fut pacifique puisqu'elle réussit sans susciter d'opposition. Faut-il pour autant y voir l'expression d'une "démocratie de protestation"^[5] ? »

Pourtant, le fonctionnement de nos démocraties, on l'éprouve tous les jours à la lecture de la presse, ne se réduit pas aux élections et à l'engagement politique dans des groupes institutionnalisés. La participation politique s'est manifestée et se manifeste encore à travers de multiples actions revendicatives débouchant souvent sur des actions illégales et/ou violentes, ébranlant même quelquefois la société tout entière. C'est le cas aux États-Unis dans les années cinquante et soixante avec le mouvement pour les droits civiques, puis dans la décennie suivante, lorsque la contestation se nourrit de l'opposition à la guerre du Viêt-nam et des mouvements de libération sexuelle. Pendant près de dix ans, les États-Unis vivent à l'heure des manifestations de rue, tout comme l'Italie, l'Allemagne et, dans une moindre mesure, la France de Mai 68. Trente ans après, la contestation continue d'être un des éléments essentiels de la vie démocratique de nos pays. L'on verra par exemple que la France contemporaine compte sans doute plus de dix mille manifestations par an dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, soit près d'une trentaine par jour ! Enfin, dans les années récentes, les manifestations permirent des changements de régime, après que l'État se fut dissous dans la plupart des pays de l'Est, ce qui démontre encore, s'il en était besoin, à quel point l'irruption de réponses collectives aux situations de crises et de tension doit être placée au centre de toute gestion politique et de toute analyse des processus de contrôle social et de changement^[6]. Ces dernières remarques nous amènent à préciser ce qui fait, selon nous, l'originalité de ce livre.

D'abord, les sources mobilisées pour ce travail offrent pour la première fois la possibilité de ne pas seulement s'en tenir aux manifestations les plus visibles, celles qui induisent des crises politiques et sociales d'envergure. La matière de ce livre, c'est aussi

les occurrences les plus routinières de la vie manifestante contemporaine. Ce faisant, on espère pouvoir donner une idée plus juste qu'on ne le fait parfois de la « crise actuelle de la participation politique ». De la même façon, la promesse du sous-titre, qui annonce une étude des manifestations *en France*, sera tenue. Partant du constat des multiples différences qui opposent manifestations parisiennes et manifestations provinciales, nous nous sommes constamment attaché à ne pas confondre manifestations et manifestations parisiennes. L'analyse approfondie, et dont on retrouvera les éléments tout au long du livre, des manifestations marseillaises et nantaises en est le garant. L'actualité récente est venue, en quelque sorte, confirmer l'importance de cette attention portée aux situations provinciales : lors du mouvement de décembre 1995, du fait des grèves très suivies dans les transports publics, les manifestations de province ont paru prendre une importance sans précédent. Par exemple, *La Croix* du 16 décembre 1995 propose un dossier sur « les deux France de la contestation » dont le propos est de rendre compte d'une « décentralisation des manifestations » tenue pour un phénomène nouveau (p. 1-3). Même discours, quelques jours plus tard, dans *Le Monde* du 27 décembre 1996, avec cependant moins de précautions : « En province, les manifestants ont exprimé une révolte contre la capitale. » Un spécialiste (« démographe et géographe ») commente et y voit le signe d'un « refus du schéma d'un Paris qui donne des ordres » (p. 5). Pourtant, nous le verrons tout au long de ce livre, les manifestations d'envergure en province ne sont ni rares ni n'expriment particulièrement de ressentiment vis-à-vis de la capitale. Si l'on veut bien admettre l'idée qu'il existe une vie politique, et donc une participation des citoyens, ailleurs qu'à Paris, on voit alors apparaître tout un continent de pratiques politiques dont l'*explicandum* n'est pas nécessairement dans les rapports à la capitale et donc au pouvoir central.

Enfin, le titre de l'ouvrage proposé ici indique clairement que ce travail ne respecte pas les divisions canoniques selon lesquelles la sociologie politique traite habituellement des mobilisations. *Stratégies de la rue*, au pluriel, suggère que l'on étudie ensemble les groupes protestataires organisateurs de manifestations et les réactions des autorités qui ont en charge la gestion de l'ordre public : représentants élus et nommés, forces de police et militaires, autrement dit l'État.

En ce sens, le livre qu'on va lire offre tout autant une analyse de l'action protestataire et des formes de l'action manifestante qu'une étude du maintien de l'ordre proprement dit. De même qu'il faut être deux pour danser le rock, ou pour jouer au gendarme et au voleur, la manifestation n'existe le plus souvent que par la confrontation — au demeurant pacifique dans la plupart des cas — des manifestants et des représentants de l'ordre. Se livrer à l'étude de l'un sans se préoccuper de l'autre, c'est s'interdire de comprendre à la fois ce qui se joue dans les manifestations et ce que font manifestants et policiers.

L'étude proposée ici s'inscrit dans la tradition désormais bien établie de la sociologie des mobilisations qui, depuis qu'elle existe, s'emploie à répondre à la question des logiques par lesquelles des individus en viennent à se réunir pour la défense de projets revendicatifs^[7]. Les réponses successivement apportées dans la littérature sont nombreuses et bien souvent contradictoires, à tel point qu'un parcours rapide de la littérature laisserait au lecteur l'étrange impression d'un champ de recherche finalement fort peu cumulatif, chaque école ou courant cherchant à imposer aux autres un type de questionnement, s'acharnant à ramener l'analyse des mouvements sociaux à telle ou telle chaîne de déterminations causales^[8]. C'est pourquoi plusieurs pistes de recherche possibles n'ont pas, pendant longtemps, suscité de véritable intérêt de la part des chercheurs.

Ainsi, ni les théories du comportement collectif, qui s'en tiennent aux prédéterminations de l'action, ni l'école de la mobilisation des ressources, empêchée par la métaphore de la rationalité de l'acteur, n'ont réussi à mener à bien l'étude de *l'activisme individuel* et de ses évolutions dans le cours de l'action. De ce point de vue, l'acteur protestataire est singulièrement absent des études de mobilisation^[9]. Ensuite, si les conditions d'émergence d'une mobilisation ont fait l'objet de travaux considérables, peu de choses ont encore été écrites sur la dynamique de l'action manifestante. Or celle-ci est d'abord *une forme d'action* et non pas un ensemble de *dispositions* mesurables à travers des « potentiels de mobilisation ». Il devait en découler logiquement un recentrage de l'analyse sur les pratiques. Dans une perspective plus large, il paraît tout aussi indispensable de s'interroger sur *le poids des contextes sociaux et politiques* dans lesquels se développe l'action, sachant que le spectre entier des

stratégies disponibles dans un environnement politique dynamique dépend à la fois de l'environnement externe et de la structuration interne des groupes. Le premier définit le potentiel stratégique pour chaque groupe en fonction de variables comme le statut du groupe dans son environnement, le niveau de coercition admissible, les contraintes politiques pesant sur les protestataires comme sur les responsables de l'ordre. L'étude de la structure interne permet d'expliquer pourquoi, dans le champ des possibles stratégiques, tel mouvement choisit tel mode d'action plutôt que tel autre. Il faut alors insister sur les modalités d'organisation des mouvements, sur la nature du leadership, sur la perception de leur environnement par les membres du groupe mobilisé, sur le poids des traditions et de l'expérience antérieure, lesquels déterminent les choix opérés au sein des répertoires d'action disponibles.

Les modèles théoriques dominants (comportement collectif, mobilisation des ressources et théorie des nouveaux mouvements sociaux) n'ont jamais répondu à ces questions que partiellement. C'est une des raisons pour lesquelles les recherches menées depuis le milieu des années quatre-vingt se sont caractérisées par un certain éclectisme théorique, certains auteurs restant fidèles au modèle du comportement collectif, d'autres à la mobilisation des ressources, d'autres encore souhaitant concilier le paradigme des nouveaux mouvements sociaux avec la mobilisation des ressources en établissant des ponts plus ou moins solides. L'heure est à une « réconciliation théorique » qui voudrait que l'analyse porte à la fois sur les niveaux microsociologique et macrosociologique^[10], sur l'émergence des mouvements et sur les conditions de leur développement^[11]. Ces travaux récents ont sans aucun doute engagé la recherche vers une meilleure connaissance des mouvements sociaux, à la fois par l'accent mis sur les perceptions et sur le travail de manipulation symbolique, effectué par les organisations pour la création des engagements et par la prise en compte de l'environnement politique des mouvements. L'éclectisme théorique a cependant un prix et les tentatives récentes n'ont, semble-t-il, pas encore débouché sur un nouveau paradigme. Il en découle une certaine confusion, la recherche d'une synthèse ayant pour effet d'affaiblir la cohérence interne de chaque système. C'est pourquoi, tout en restant dans la lignée de ces tentatives de reformulation, il nous semble malgré tout nécessaire de retravailler certaines des

hypothèses avancées.

Ceci conduit notamment à une réappréciation de la place centrale de l'acteur telle qu'elle est définie par la mobilisation des ressources. Dans notre optique, en effet, l'individu en vient à agir collectivement en fonction de perceptions différenciées de la réalité sociale et sous la contrainte de positions structurelles qui conduisent à des expériences spécifiques. Il n'est dès lors pas possible de réduire l'analyse aux facteurs structuraux générateurs de mobilisation (de la frustration aux changements postmatérialistes), ni aux facteurs générateurs de ressources. Pour reconstruire les déterminants de l'action protestataire autour d'un tel cadre, il est nécessaire de repenser à la fois la nature de l'activisme individuel et l'hypothèse de la rationalité de l'acteur.

En premier lieu, l'action protestataire est toujours le résultat de processus sociaux fluctuants. Ce caractère fluctuant se lit à deux niveaux : celui des organisations de mouvements, que l'on peut définir provisoirement comme des *configurations changeantes de systèmes d'alliance* ; au niveau de l'action ensuite, ce qui nous ramène à l'idée émise plus haut selon laquelle les mobilisations sont d'abord des *formes d'action* et non pas un ensemble de *dispositions*. En effet, l'activisme individuel est un phénomène transitoire à la fois en intensité et du point de vue de la durée, qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel. Il faut donc replacer l'activisme individuel au centre de l'analyse si l'on veut expliquer les fluctuations des mouvements — en nombre d'adhérents et de participants, en nombre d'actions, etc.

En second lieu, l'hypothèse de la rationalité de l'acteur doit être révisée. Comme le souligne Kitschelt, « l'acteur rationnel individuel ne peut plus être le point de départ d'une théorie sociale. Il est lui-même le produit et un élément de nombreux processus macro et micro ». Dans cette perspective, Kitschelt propose une théorie évolutive de l'action : « Dans un processus expérimental de jugements et d'erreurs, l'acteur social " trouve " des stratégies collectives viables. Les contraintes institutionnelles et les interprétations cognitives et normatives des situations par l'acteur sont les conditions qui limitent le répertoire de l'action protestatrice. C'est *ex post* que l'on attribue de la rationalité au processus évolutif de sélection des stratégies d'action [...] ^[12]. »

Cette réappréciation de la place de la rationalité dans le comportement de l'acteur permet de dépasser de vieux antagonismes stériles entre rationalité et irrationalité, contraintes structurelles et significations subjectives, dépassement auquel le concept de répertoire d'action invitait déjà. En effet, celui-ci rend bien compte de ce que les stratégies d'action choisies à la fois par les individus et les organisations s'inscrivent dans un processus d'adaptation et de tâtonnement qui a, au fond, fort peu à voir avec le paradigme rationaliste ou économiste, lequel confine au réductionnisme microsociologique^[13].

Ces choix théoriques impliquent enfin un changement d'orientation méthodologique.

D'abord, il est nécessaire de réintroduire *la dimension temporelle* dans l'analyse. L'étude de l'activisme doit se faire selon des analyses longitudinales et non plus seulement transversales et/ou monographiques. De ce point de vue, la mesure des propensions à participer n'a plus vraiment de sens et l'analyse ponctuelle des mobilisations ne rend pas compte de leur caractère fluide^[14]. Deux des implications de ces orientations sont que l'on considère, d'une part, que les mouvements sociaux ne se résument pas aux organisations qui les portent et que, d'autre part, la compréhension d'un mouvement est inséparable de celle de tous les autres mouvements qui lui sont contemporains, au moins dans une unité nationale donnée et quelquefois même à un niveau transnational. Une analyse en termes de processus se substitue alors logiquement à une réflexion en termes de déterminants structurels ; l'étude des *vagues de protestation*, dans la perspective ouverte par Sidney Tarrow, l'emporte sur la monographie^[15].

Deux stratégies de méthode s'ouvrent alors à la recherche : on peut d'abord, au niveau microsociologique de l'activisme individuel, faire porter l'analyse sur les différents stades de l'engagement individuel. Plusieurs auteurs ont emprunté cette voie par des enquêtes longitudinales auprès d'activistes, à différents stades d'une mobilisation^[16]. Malgré la richesse d'une telle perspective, il nous semble pourtant que le niveau d'analyse purement microsociologique rend difficile cette articulation au niveau macrosociologique sur laquelle nous souhaitons travailler. On peut ensuite étudier le développement dans le temps des entreprises de mobilisation et de

leurs actions. Les discontinuités dans les séries temporelles ainsi établies permettent de lire l'impact de tel ou tel facteur sur l'activisme individuel (satisfaction des revendications, changement de configuration de pouvoir, etc.) et d'échapper à une certaine forme d'illusion rétrospective dont l'effet serait de se contenter d'analyser les mobilisations les plus visibles, ou pis encore celles seules qui ont « réussi », rejetant ainsi « les causes perdues, jusqu'aux perdants eux-mêmes^[17] ».

Ensuite, si l'on place au centre de l'analyse les processus plutôt que les déterminations, cela implique de travailler, toujours le long d'un axe longitudinal, sur l'*événement* que constitue l'action protestataire. Et puisque nous faisons dépendre le cours de ce type d'événement de *facteurs structurels, contextuels et situationnels*, c'est à l'étude de ces facteurs qu'il faut s'attacher^[18]. Pour répondre à ce programme de recherche, il est nécessaire de rendre opératoires empiriquement de nouvelles séries d'indicateurs qui permettent l'articulation entre l'activisme individuel, l'action protestataire et leur environnement. Ce point est central dans la mesure où il est toujours possible, pour un mouvement et une structure donnés, de déterminer des facteurs favorisant ou défavorisant l'apparition, le développement et l'issue d'une action protestataire.

C'est à la mise en forme et à l'approfondissement de ces orientations de recherche qu'est consacré le premier chapitre de ce livre, en commençant par préciser ce que l'on entend ici par action collective, protestataire et manifestante (chap. 1). On dressera alors, dans une perspective diachronique, un tableau de l'activité manifestante dans la France des années quatre-vingt. Ceci nous conduira à révéler un véritable continent immergé des pratiques politiques de participation (chap. 2) et à valider l'hypothèse selon laquelle la manifestation doit s'inscrire sur un continuum de la participation politique (chap. 3). On s'attachera ensuite à défaire quelques mythes, dorénavant bien ancrés, sur une soi-disant transformation de l'engagement politique (chap. 4). Nous verrons que l'évolution de l'action manifestante — dans sa stabilité comme dans ses variations — trouve ses déterminants sociaux et politiques dans les modifications des configurations de pouvoir et dans les positions différenciées des acteurs en leur sein (chap. 5). Les étapes suivantes seront consacrées à l'étude des relations entre les entreprises de mobilisation

et différents secteurs de l'État à travers l'observation des interactions en jeu dans l'événement manifestant. La manifestation se caractérise par une dimension conflictuelle, dimension qui n'est jamais autant visible que dans les interactions violentes. Aussi, dans cette analyse des interactions, mettrons-nous l'accent sur l'apparition des violences pour approfondir l'interdépendance entre mouvements et puissance étatique (chap. 6). Chemin faisant, on apportera un éclairage nouveau sur cette zone centrale de l'environnement qu'est l'État, tel qu'il se manifeste à travers l'exercice de la violence légitime ou illégitime. Nous aborderons la violence d'État dans sa mise en œuvre alors qu'elle est généralement étudiée abstraitement selon des théories juridiques et normatives (chap. 7).

Le livre se termine par trois annexes dont l'objet est d'explicitier la manière dont nous avons dépouillé, analysé, puis utilisé les différentes sources sur lesquelles repose ce travail. Si pour des raisons pratiques ces annexes se trouvent rejetées en fin de volume, la logique voudrait pourtant que le lecteur s'y arrête d'abord, afin de bien mesurer le sens, mais aussi les limites, des résultats établis ici.

Notes du chapitre

[1] Ce qu'exprime clairement un des *pères fondateurs* du système représentatif en France, le doctrinaire libéral Royer-Collard : « Le privilège, le pouvoir absolu, la souveraineté du peuple, c'est sous des formes diverses et plus ou moins malheureuses, l'empire de la force sur la terre. » (« Discours à propos du second projet de loi électorale de 1820 », dans Barante, *La vie et l'œuvre de M. Royer-Collard*, tome II, p. 32-33). On trouvera la même condamnation dans la théorie de la raison souveraine de Guizot (article « Élections » de l'*Encyclopédie progressive* de 1826 et *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*). Sur l'histoire et les fondements des théories de la démocratie représentative, voir B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

[2] Selon la belle expression de Georges Lavau dans le chapitre « La démocratie », dans M. Grawitz, J. Leca, *Traité de science politique*, tome II, Paris, PUF, 1985, p. 64.

[3] On trouvera une claire illustration de cette conception des partis comme « opérateurs sociaux dynamiques » (P. Rosanvallon) devant prendre en charge et formuler les demandes politiques et sociales dans *La réforme gouvernementale* de Léon Blum (1934) et dans sa lettre au général de Gaulle, datée du 15 mars 1943, sur l'organisation de la France libérée.

[4] Pour un exemple, voir notamment R. Dahl, *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin, 1971.

[5] G. Sartori, *The Theory of Democracy Revisited*, vol. I, chap. 5-2, Chatham, Chatham House Publishers, 1987. La citation fait explicitement référence au titre de

l'ouvrage d'Amitai Etzioni, *Demonstration Democracy*, New York, Gordon and Breach, 1970.

[6] Ce qu'exprimait il y a quelques années un Premier ministre français : « Nos gouvernements doivent, dans le monde d'aujourd'hui, rechercher avant tout l'appui de l'opinion [...]. Les partis ne peuvent pas tout et ils ne sont ni légitimes ni fondés à vouloir autre chose que ce que veulent les Français. [...] Le peuple français sait parfaitement nous faire saisir la différence entre ce qu'il veut, ce qu'il refuse, ou éventuellement ce qui lui est indifférent [...]. C'est l'exemple classique du rapprochement de la peine de mort et de la question de l'enseignement libre (*sic*). Dans les deux cas, les sondages nous montraient des Français également critiques. Mais à défaut d'accepter l'abolition de la peine de mort, ils l'ont tolérée ; tandis qu'ils se sont assez massivement mobilisés pour exprimer leur refus du projet Savary, et le faire triompher. » (Michel Rocard, discours de Joué-les-Tours, 20 septembre 1990). Sur les liens entre expression des opinions dans les sondages et les manifestations, voir les deux approches différentes proposées par P. Champagne, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit, 1990, et B. Manin, *op. cit.*

[7] Signe de l'autonomisation de cette sociologie des mobilisations, la création récente aux États-Unis d'une revue, *Mobilization*, entièrement dédiée à l'analyse des mouvements sociaux. On ne se livrera pas dans ce livre à une présentation, même succincte, des courants successifs qui se sont affrontés dans ce champ. Depuis quelques années, plusieurs synthèses critiques sont disponibles et l'on se contentera d'y renvoyer le lecteur : A. Morris, C. Herring, « Theory and Research in Social Movements : A Critical Review », dans S. Long (ed.), *Annual Review of Political Science*, 2, 1987, p. 138-198 ; B. Klandermans, S. Tarrow « Mobilization into Social Movements : Synthesizing European and American Approaches », *International Social Movement Research*, vol. 1, 1988, p. 1-38 ; D. McAdam et al., « Social Movements » dans N. Smelser (ed.), *Handbook of Sociology*, Newbury Park, Sage, 1988, p. 695-737 ; R. Dalton, M. Kuechler (eds), *Challenging the Political Order : New Social and Political Movements in Western Democracies*, Oxford University Press, Polity Press, 1990 ; P. Mann, *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin, 1991 ; O. Fillieule, C. Péchu, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, pour les travaux les plus récents.

[8] Sans qu'il soit nécessaire de trop y insister, cette situation peut s'expliquer de deux manières, non exclusives l'une de l'autre : d'une part, la lutte entre les tenants des différents paradigmes pour la domination du champ intellectuel s'est traduite par un rejet sans nuance des acquis concurrents (c'est très nettement le cas des relations entre l'école dite de la mobilisation des ressources et l'école dite du comportement collectif dans les années soixante-dix) ; d'autre part, dans le contexte américain d'où est issue l'immense majorité des travaux, la rigueur de l'explication causale est la plupart du temps préférée à la richesse de la description phénoménale, rendant de ce fait peu attrayantes les tentatives de synthèse. Pour une remarque similaire dans le domaine des relations internationales, voir P. Vénnesson, « Idées, institutions et relations internationales », *Revue française de science politique*, 45 (5), octobre 1995, p. 857-866.

[9] Les travaux les plus récents ont cependant permis une avancée dans ce domaine, grâce à la prise en compte des idéologies et des perceptions dans les déterminations individuelles. Par la place qu'elles donnent au jeu des acteurs et à